

Ecrit par le 4 avril 2025

Plus de trois quarts des télétravailleurs effectuent des heures supplémentaires non rémunérées



A la suite de la crise du Covid-19, le télétravail et le travail hybride font désormais plus largement partie du paysage professionnel. Les accords de télétravail ont ainsi été multipliés par dix en quatre ans selon la Dares. S'il existe de nombreux avantages à travailler chez soi ou à distance, c'est cependant loin d'être la panacée. C'est ce que révèle l'enquête intitulée « People at Work 2022 : l'étude Workforce View », d'ADP (Always Designing for People), réalisée auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.

Les télétravailleurs sont plus enclins à se sentir optimistes concernant les 5 prochaines années au niveau

Ecrit par le 4 avril 2025

professionnel (76%), comparé à 69% de leurs pairs qui se déplacent sur leur lieu de travail. Faut-il y voir un lien avec la volonté de nombre d'entre eux de changer de plan de carrière ? Ils sont ainsi bien plus sujets que leurs homologues qui travaillent sur site à y avoir songé au cours des 12 derniers mois (67% contre 45%). Les différentes options vont du changement de secteur d'activité (21%), à la demande d'un congé sabbatique (20%), du passage d'un temps plein à un temps partiel (15%), jusqu'au lancement de leur propre activité (13%).

Un stress accentué en télétravail

L'étude montre que le télétravail n'évite pas certains écueils. Ainsi, contrairement au reste du monde (24%) ou même à la moyenne européenne (33%), les salariés avec enfants en France estiment en majorité que le télétravail a rendu plus difficile leur gestion de la parentalité (41%). Seuls 22% pensent que cette pratique a facilité leur vie en tant que parent qui travaille, contre 46% au niveau monde.

De plus, il semblerait que le travail à distance accentue le stress. En effet, 70% des télétravailleurs (contre 58% de leurs collègues sur site) ressentent au moins une fois par semaine du stress au travail. Et ils sont plus susceptibles d'avoir l'impression que leur travail pâtit de niveaux de stress importants que leurs collègues sur site (44% contre 33%).

Contrairement au niveau monde où parmi les télétravailleurs, 7 sur 10 (70%) affirment se sentir soutenus par leur direction en matière de santé mentale au travail (contre 51% pour leurs collègues sur site), ils sont moins de la moitié en France (49% contre 45% des salariés sur site) à considérer recevoir de l'aide de la part de leur manager dans ce domaine. Il est vrai que pour plus de la moitié d'entre eux (54%), le télétravail rend plus difficile la détection par les managers au sein de leurs équipes de problèmes de santé mentale, de gestion du stress ou de charge de travail.

Néanmoins, seuls 2 télétravailleurs français sur 10 déclarent que leur employeur ne prend aucune mesure proactive pour favoriser leur bonne santé mentale au travail alors que ce nombre monte à 48% parmi ceux qui travaillent sur site.

Les télétravailleurs offrent le plus d' « heures gratuites » à leurs employeurs

Plus de trois quarts des télétravailleurs (76% contre 51% de leurs collègues sur site) déclarent effectuer des heures supplémentaires non rémunérées. Ils donneraient en moyenne à leurs employeurs l'équivalent de 7,65 heures supplémentaires non rémunérées effectuées sur leur temps libre chaque semaine, comparé à la moyenne de 4,3 heures pour ceux qui exercent sur site. Ces chiffres montrent que les salariés à distance effectuent des heures supplémentaires chaque jour sans rémunération additionnelle, qu'il s'agisse de commencer plus tôt ou de se déconnecter plus tard, de faire des pauses raccourcies, de se rendre disponibles en dehors des horaires de travail normaux et donc de répondre toujours présent.

« la quantité d'heures supplémentaires non rémunérées réalisées par les télétravailleurs est un constat inquiétant mis en avant par notre étude, avec notamment le risque de ne pas respecter le droit à la déconnexion. Par conséquent, les employeurs qui accèdent aux demandes de télétravail ont sans doute intérêt à les accorder de façon progressive, afin que le collaborateur ne passe pas à 3 jours de télétravail

Ecrit par le 4 avril 2025

du jour au lendemain. Les entreprises peuvent aussi envisager de former leurs managers de proximité au management à distance, à la détection des 'signaux faibles' pour prévenir les risques psycho-sociaux » déclare Carlos Fontelas De Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse.

Il poursuit : « Si le télétravail peut être un outil formidable dans certaines circonstances, il faut aussi être conscient qu'il doit être accompagné pour éviter de générer du stress supplémentaire, voire de mener au burn-out. Le travail hybride est sans doute une solution à privilégier lorsqu'elle est possible : elle répond aux attentes de flexibilité des salariés tout en assurant une présence sur site régulière, plus jours par semaine pour maintenir le lien.

Enfin, il est nécessaire que toute l'organisation des ressources humaines soit à l'écoute, d'où l'importance de se doter de solutions adéquates, par exemple un système de gestion des temps et des activités qui permettent de mesurer clairement les horaires et les présences. Ce type d'outil peut permettre aux équipes RH de libérer du temps dédié à la gestion administrative pour mieux accompagner les managers et mener des enquêtes ouvertes sur ces éventuelles inégalités entre salariés sur site et télétravailleurs » conclut Carlos Fontelas De Carvalho.

Baisse du chauffage au travail : quel impact sur les salariés ?

Ecrit par le 4 avril 2025



L'opérateur de bureau [Deskeo](#) vient de réaliser une étude autour de la baisse de température à 19°C dans les bureaux. Cette mesure est-elle bien acceptée par les Français ? Quel impact sur la productivité des salariés ?

Les entreprises tendent à baisser la température au sein de leurs bureaux en réponse au gouvernement qui a appelé les Français à plus de sobriété énergétique. D'après l'enquête de Deskeo, plus de la moitié des salariés Français, c'est-à-dire 59,4%, ont été informés de cette mesure. Les 40,6% restants expliquent qu'ils n'ont pas été mis au courant.

58,4% des salariés interrogés ont plus ou moins remarqué qu'il faisait plus froid dans leur bureau, alors que 41,6% n'ont pas constaté de différence. En très grande majorité, à 67,4%, les répondants acceptent cette préconisation du gouvernement et pensent qu'il est « normal de faire des efforts. » 24,2% avouent ressentir « un mal-être » à cause du froid, et 8,4% se disent en colère car selon eux, « ça ne changera rien à la crise économique et environnementale. »

Au niveau de la productivité des salariés, 54,2% estiment que cette diminution de température n'affecte en rien leur efficacité, tandis que 29% pensent que cela affecte « un peu » leur productivité et 16,8% que

Ecrit par le 4 avril 2025

cela l'affecte beaucoup. Pour 22,4% des sondés, 19°C est la température optimale pour travailler. Pour 26,9%, la température idéale se situe entre 19 et 20°C. Entre 20 et 21°C pour 36,5%, et à plus de 21°C pour 14,2%.

En réponse à la baisse des températures dans les bureaux, 3 collaborateurs sur 4, c'est-à-dire 74,8% des salariés interrogés, ne comptent pas demander de jour de télétravail supplémentaire afin de travailler dans une température plus élevée chez eux.

V.A.

Vauclusiens, quel est pour vous le tourisme de demain ?

Ecrit par le 4 avril 2025



Le Conseil départemental, Vaucluse Provence Attractivité et ses partenaires souhaitent construire le tourisme de demain en Vaucluse, plus respectueux de son environnement, de ses hôtes et de ses habitants.

En tant qu'habitant, résident secondaire ou visiteur du territoire, ils souhaitent recueillir votre avis à l'aide d'un questionnaire qui prendra quelques minutes. Répondre au questionnaire : www.vaucluse.fr. Parce que les enjeux et habitudes touristiques évoluent avec les années, un nouveau Schéma départemental de développement touristique (SDDT) 2020-2025 a été élaboré par le Département en 2020. Son objectif est de renforcer l'attractivité du Vaucluse, développer et moderniser l'offre touristique du territoire et répondre aux enjeux touristiques actuels et futurs.

Ecrit par le 4 avril 2025

Les enjeux

L'enjeu est d'accompagner les acteurs vauclusiens afin de positionner le département du Vaucluse comme la destination 'écotourisme et slow tourisme' par excellence, en impulsant de nouvelles actions vers un développement touristique plus durable et responsable. Un tourisme qui répond aux défis environnementaux (minimisation de l'impact du tourisme, gestion des flux, risques climatiques, protection de l'environnement, et valorisation de la biodiversité et des ressources naturelles) économiques et sociaux, impactant le tourisme et qui sont accélérés depuis la crise que nous vivons. Un tourisme qui se structure aussi sur l'identité des territoires et qui dynamise autour des filières emblématiques comme le vélo, la randonnée, la gastronomie et d'autres en cours de déploiement.

Un territoire en or

Le Vaucluse offre une grande diversité de sites à la renommée internationale (Mont Ventoux, Avignon, Luberon...), de festivals et manifestations culturelles et de lieux uniques de découverte. Ses vignobles prestigieux (Châteauneuf-du-Pape, Gigondas...), son patrimoine historique remarquable, ses villages provençaux labellisés ont traversé les frontières. Ses activités de pleine nature sont également très diversifiées et valorisées par des infrastructures en plein développement : véloroutes et voies-vertes, ENS (Espaces naturels sensibles), réseaux d'itinéraires et de randonnées. Ces innombrables atouts font du Vaucluse un département qui attire chaque année de nombreux touristes.

L.M.

Enquête Belvilla, découvrez la région française préférée des touristes

Écrit par le 4 avril 2025



Quelles sont les régions françaises les plus plébiscitées par les touristes pour cet été 2021 ? Belvilla, spécialiste de la location de maisons de vacances de particuliers, a dressé une liste des régions françaises les plus populaires pour les grandes vacances 2021.

Après plus d'un an d'attente, le désir de voyage est toujours aussi présent dans les esprits. Les Européens ont majoritairement choisi de poser leurs valises sur leur territoire national ou dans un pays limitrophe, facilement accessible en transport individuel. Ce comportement se retrouve chez les clients français de [Belvilla](#) qui ont décidé à 77% de rester en France pendant les vacances estivales.

Dans ce top 5 des destinations les plus prisées de France, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Dordogne, Midi-Pyrénées et Normandie représentent à elles seules près de 60% des réservations de Belvilla pour la France. Après plusieurs confinements, l'heure est arrivée de se ressourcer au grand air.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, palme d'or

Avec 17,5% des réservations françaises, la région Paca reste une destination de choix pour les voyageurs en quête de soleil, mer, montagne, nature, d'une douceur de vivre et d'une gastronomie régionale pleine

Ecrit par le 4 avril 2025

de traditions. « Ce vaste territoire, continue de séduire par ses paysages peu communs. Les adeptes de la nature se tournent vers la Provence et ses villages, ceux qui préfèrent des vacances plus animées trouveront leur bonheur sur la Côte d'Azur avec ses nombreuses stations balnéaires. Enfin, les voyageurs en quête de dépaysement seront émerveillés par les Alpes du Sud et ses parcs naturels. »

Languedoc-Roussillon, challenger

Le littoral méditerranéen ne cesse de séduire. La région Languedoc-Roussillon et la chaleur du sud atteignent 15% des réservations en France pour cet été 2021. « Cette région offre de nombreux paysages aux vacanciers qui souhaitent la découvrir. Les voyageurs pourront faire le plein de soleil en se prélassant sur des plages de sable fin allant de la plage de l'Hérault jusqu'à la côte Vermeille et ses replis rocheux. Pour les amateurs de vacances plus calmes, l'arrière-pays pourrait être le choix idéal avec ses magnifiques vignes à perte de vue et ses gorges sauvages. »

L.M.

72% des propriétaires en télétravail trouvent leur animal plus heureux

Ecrit par le 4 avril 2025



Une récente étude* s'est penchée sur les changements engendrés par le télétravail entre les Français et leurs animaux de compagnie. Une enquête qui met en lumière le bien-être de nos amis les bêtes, tout en pointant du doigt un certain délaissement de la part des propriétaires.

Le constat est logique, 56% des Français qui sont en télétravail déclarent passer plus de temps avec leur animal. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est que 51% avouent qu'ils ne profitent pas de ce temps pour faire plus de balades et que 53% jouent moins avec leur animal alors qu'ils sont en télétravail. Ce paradoxe s'explique par le fait que « beaucoup de personnes en 'home office' travaillent plus qu'au bureau et ont donc moins de temps à consacrer à d'autres activités ».

Des boules de poils qui réclament de l'attention

La présence des animaux est un bienfait admis et encore plus important pour 97% des Français en confinement**. Cependant, en télétravail, un animal peut causer parfois quelques désagréments. Ainsi, 39 % des Français disent être tout le temps dérangé par leur animal. Les animaux de compagnie semblent adorer solliciter leur propriétaire quand ils sont en train d'écrire sur ordinateur (57%), quand ils téléphonent (43%) et un peu moins quand ils sont en visioconférence (38%). Être en télétravail en compagnie de son animal a heureusement beaucoup d'impact positif sur son bien-être, et sans doute

Ecrit par le 4 avril 2025

aussi pour celui du propriétaire. Les chiffres en disent long, 67% trouvent leur animal moins stressé, 69% moins déprimé.

Gare à la séparation

Face à cette crise sanitaire, nombreux sont ceux qui espèrent un retour à la normale rapidement. Les animaux de compagnie risquent en revanche de pâtir d'une brusque séparation à laquelle ils ne sont pas préparés. Seulement 13% des Français disent essayer de ne pas trop habituer leur animal à leur présence lorsqu'ils sont en télétravail. Autre conséquence du télétravail, 59% des animaux semblent avoir pris de mauvaises habitudes. Le retour au bureau risque donc d'être mouvementé.

**Enquête de WAMIZ menée auprès de 3 716 personnes, propriétaires d'au moins un animal et étant en home office actuellement.*

***Sondage Wamiz réalisé en novembre 2020 sur 2 787 répondants propriétaires de chiens et/ou de chats en France).*